AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU AU MALI (PASEMa)

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°012/2026/MI/SOMAPEP/DG pour le recrutement d'un Consultant pour **l'Etude de la synthèse hydrogéologique et identification des types de prélèvement pratiqués dans la zone du projet.**

PAYS : **Mali**
NOM DU PROJET : **Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)**

N° de crédit : Crédit (A) N° 7680-ML et Crédit (B) N°7679-ML
Intitulé de la Mission : **Recrutement d'un Consultant pour l'Etude de la synthèse hydrogéologique et identification des types de prélèvement pratiqués dans la zone du projet.**

N° de référence : ML-PASEMA- 461277-CS-QCBS
Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), et a l'intention d'appliquer une partie du produit pour les services de consultant.
Les services de consultant (« les services ») comprennent l'Etude de la synthèse hydrogéologique et identification des types de prélèvement pratiqués dans la zone du projet dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), pour une durée de douze (12) mois, la date de début prévue est juin 2027.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission peuvent-être consultés sur le site Web suivant : **www.somapep.ml**
Ou
Peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.
SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : **coordination3@somapep.ml** avec copie à l'email : **mamadoumoussatoure@gmail.com**

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) invite dès à présent les bureaux d'études admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Qualification générale du Consultant	**[30]**
1.1 Nature des activités du consultant et relation avec le domaine des prestations *Ingénieur Conseil dans des projets en hydrogéologie ou équivalent.*	15
1.2 Nombre d'années d'expérience dans les études techniques et la caractérisation des propriétés physiques du sous-sol au Mali ou en Afrique subsaharienne. *Moins de 5 ans (0 point) 10 points pour les 05 premières années et 1 point pour chaque année supplémentaire jusqu'à un total de 15 points*	15
2. Qualification du consultant dans le domaine des prestations	**[60]**
2.1. *Avoir réalisé trois (03) études de synthèse ou de cartographie hydrogéologique d'une zone au Mali ou en Afrique Sub-Saharienne dans les dix (10) dernières années.* *30 points (10 points par études).*	
2.2. *Deux (2) expériences d'études géophysique, hydrogéologiques et d'implantation des forages au Mali ou en Afrique subsaharienne* *30 points (15 points par expérience).*	
3. Organisation technique et managériale du consultant	**[10]**
Organisation (organigramme avec l'ensemble des experts clés) 5pts	
Moyens atériels 5pts	
TOTAL	**100**

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas de bureaux classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 2.1 sera retenu.
Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 08h00 à 16h00.

SOMAPEP sa, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : coordination3@somapep.ml

Direction Nationale de l'Hydraulique, Square Patrice Lumumba, Bozola
BP: 66, Tel. +(223) 75 45 77 52, mamadoumoussatoure@gmail.com

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies (déposées) par écrit et en français à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste ou par courriel) au plus tard le 09/12/2026. Le nombre de copies de chaque manifestation d'intérêt sera une (1) originale plus 2 copies en version papier et la version électronique modifiable sur clé USB.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)
Premier étage/Secrétariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur 3 du Projet/SOMAPEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : **coordination3@somapep.ml**

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention **« Recrutement d'un Consultant pour l'Etude de la synthèse hydrogéologique et identification des types de prélèvement pratiqués dans la zone du projet »**

Bamako, le 04/11/2026
Le Directeur Général
Hamadi DIAKITE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

PROJET DE RESILIENCE URBAINE DE BAMAKO (PRUBA)
Crédit N° 7224 ML
--------------------**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR UN SERVICE DE CONSULTANTS RELATIF A LA REALISATION DE AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET EXERCICE 2026-2027-2028 ET CLOTURE DU PROJET

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA). Il est prévu d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre des prestations appelées "**service de consultants pour la réalisation de l'audit externe des comptes du projet exercice 2026-2027-2028 et clôture du projet**. »

2. L'objectif de l'audit des états financiers est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du crédit contracté dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Résilience Urbaine de Bamako. Il s'assurera que les ressources mises à la disposition du Projet (Unité de Coordination et les Maitrises d'Ouvrages Délégués M.O.D) sont directement utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

 La durée de la mission est estimée à trente (30) jours par exercice.

3. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population par délégation à l'Unité de Coordination du Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA), invite les cabinets d'Audit admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets d'Audit intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent, etc.).

4. Les dossiers seront analysés sur la base des critères suivants :

 - Être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF et avoir au moins 5 ans d'expériences d'audit de projet sur financement extérieur ;
 - Nombre de missions similaires d'audit de comptes externes des projets sur financement IDA ;
 - Justifier de capacités techniques, humaines et matérielles pour réaliser la présente mission.

 Chaque mission similaire sera accompagnée des preuves de la réalisation (PV de réception, Attestation de bonne fin, copies de la page de garde et de signature de contrat, etc…)

 Une liste de cinq (05) à huit (08) des meilleurs candidats sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure de sélection.

5. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de projets d'Investissement (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

 Les Cabinets d'Audits peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. La langue de soumission des dossiers est le Français.

6. Les Cabinets d'Audits intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables, à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (TU) :
 Projet de Résilience Urbaine de Bamako », à l'adresse suivante : Dar Salam Rue 565, Immeuble Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat -2ème Etage Aile Est, Bamako Mali, Tel : (00223) 20 23 66 23/20 23 68 15 Bamako République du Mali.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés ou par courrier électronique (uniquement sous format non modifiable) avec la mention « **Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit externe des comptes du projet exercice 2026-2027-2028 et clôture du projet.** » au plus tard le **26 novembre 2026** avant 10h00 (TU) au Projet de Résilience Urbaine de Bamako, à l'adresse suivante : Dar Salam Rue 565, Immeuble Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat -2ème Etage Aile Est , Bamako, Tel : (00223) 20 23 66 23, 20 23 68 15 mails : babadiankaba@yahoo.fr ; alphaoumarly13@gmail.com, infos@pruba.ml Bamako, République du Mali

Bamako le, 4 novembre 2026
Le Coordinateur du Projet
Babadian DIAKITE

AVIS DE PERTE

Nous, Commissaire Divisionnaire Daouda Diarra, chargé du Commissariat de Police de Sébénikoro, Officier de Police Judiciaire en résidence à Bamako, certifions que **M. Fatoumata Sissoko,** Technicienne supérieur de Banque, domicilié à Bamako, s'est présenté à notre service et nous a déclaré sous son entière responsabilité la perte de son titre foncier N° 79273 sur le parcelle A/6 sise à Niamana dans le cercle de kati établi à kati.

Nous soussigné, Yacouba SISSOKO, Lieutenant, Commandant la Brigade Recherches de Gendarmerie de Kati, Officier de Police Judiciaire. Agissant en ces qualités, et conformément aux articles 25 à 34 et 150 du code de procédure pénale: Attestons avoir reçu ce jour 05 Novembre 2026 Sergent-Chef Maïmouna MAIGA, en service à la 233 CIM de Ségou, domiciliée à Ségou-Angoulême, téléphone 61-80-18-27. L'intéressée nous déclare la perte de sa lettre d'attribution suivant n°221 du 13-07-2001 de son ex époux au nom de **Noumoury COULIBALY,** Cultivateur, domicilié à Bamako-Niamana délivrée par la Mairie de la Commune Urbaine de Kati. parcelle H, Lotissement de kati-Farada Lot: 16 Farada. Ladite perte a été constatée courant le mois le mois février 2024 à Kati-Farada

Nous soussigné, Adjudant-chef Major Kalifa KANTE, Adjoint au Commandant la Brigade Fluviale de Gendarmerie de Mopti, Officier de Police Judiciaire, Atteste avoir reçu ce jour Mercredi 21 Octobre 2026 **Mr Mamadou TRAORE** né le 07/07/1977 à Mopti profession, Enseignant domicilié à Mopti tel: 76.27.52.75 Lequel nous déclare la perte des documents de la parcelle numéro AC/1 de la section de lotissement de Sévaré zone recasement a été attribuée au nom de feue Sirandou DIANE Pour usage d'habitation.
Perte survenue courant le mois de septembre de l'année deux mille vingt-six (2026).

Conformément aux dispositions de l'article 147 du code domanial et foncier, Maître Kalifa Dit Jérémie DIARRA déclare que **Mr SIDI TANDIA,** Economiste, informe le public de la perte du Titre Foncier N° 66625 du Cercle de Kati, portant sur une concession urbaine d'une superficie de 02a 50ca, sise à Moribabougou.

Conformément aux dispositions de l'article code domanial et foncier, Maître Kalifa Dit Jérémie DIARRA a reçu déclaration de **Mme Gatta Fatouma Ali,** Ménagère, qui informe le public de la perte de la copie originale du titre foncier N° 7752 portant sur une concession rurale d'une superficie de 83a 26ca, sise à Samaya.

Conformément aux dispositions de l'article 147 du code domanial et foncier, Maître Kalifa Dit Jérémie DIARRA a reçu déclaration de **Mr Hamadal Hadi AHMADI**, Professeur d'Arabe qui informe le public de la perte de la copie originale du titre foncier N° 7751 portant sur une concession rurale d'une superficie de 77a 52ca, sise à Samaya.

Nous, Maire de la Commune Urbaine de Ségou, certifions que le nommé **M. Oumar Tangara**, Profession: Président de la coopérative des Transporteurs de Routier, domicilié à Ségou, s'est présenté ce jour 21/10/2025 pour déclarer la perte de la Décision d'Attribution du lot n° C-4 (30x38) du lotissement de Zone de Bureau, délivrée le 20/12/1990 à Ségou sous le n° 062 appartenant au Coopérative des Transporteurs Routiers de ségou.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

L'ESSOR
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
Site : **www.lessor.ml**
www.facebook.com/journal.lessor
www.twitter.com/@L_ESSOR
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur Général de l'AMAP :
Alassane SOULEYMANE
dg@amap.ml
Directeur des publications :
Moriba COULIBALY
mcoulibaly@amap.ml
Rédacteur en chef :
Madiba KEÏTA
madiba.keita@lessor.ml

Imprimerie AMAP : *20 22 57 67*
Petites annonces : *20 22 36 83*
Publicité : *20 22 57 67 - 20 23 91 43*
Administration et abonnements : *20 22 57 67*
Impression : *Imprimerie AMAP*
Tirage : *10.200 Exemplaires*